

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie- 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD
Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14
siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

Extrait du registre des délibérations

RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 2024

L'an Deux mil vingt-quatre, le 9 Décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 29 Novembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : MM. BIHOREAU P. - BLANCHE N.- CAUDE J - LANCELOT G.-
LELIÈVRE G.- THIERRY A. - THILLOU D.

Pouvoirs : Mme BASCOP V. (ayant donné pouvoir à M. LELIÈVRE G.)
Mme BURGEVIN C. (ayant donné pouvoir à M. LANCELOT G.)

Absents excusés : MM. DUMAS D. - MASSON C.

Secrétaire de séance : M. LANCELOT G.

PARTICIPATION 2025 DU SMAEP POUR LA PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DU RISQUE SANTÉ DES AGENTS D22

En référence à la délibération D22 du 25 Novembre 2019 instaurant la participation au financement de la protection sociale complémentaire au travers d'une Convention avec le Centre de Gestion du Loiret selon la délibération D21 du 25 Novembre 2019,

Sous réserve de l'avis favorable du Comité Social Technique du 19 Décembre 2024,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et voté à main levée, à l'unanimité :

- AUGMENTE la participation du SMAEP à hauteur de 35.00 € par mois et par agent pour le risque Santé,

- MAINTIENT la participation du SMAEP à hauteur de 20.00 € par mois et par agent le risque Prévoyance,

dans la limite du montant individuel de cotisation pour chacun des risques, à compter du 1^{er} Janvier 2025.

- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer les formalités nécessaires à cette participation, et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour copie conforme,

Le Président



Christian BOURILLON